

## CHAPITRE 3

# LA SÉPULTURE COLLECTIVE DE VAL-DE-REUIL "LES VARENNES"

C. Billard, R.-M. Arbogast, M. Guillon, S. Piéra, F. Sunder & C. Tirran

Le site des Varennes a déjà donné lieu à une publication relativement complète (Billard *et al.* 1995). Nous nous contenterons d'en faire un résumé des points essentiels (en particulier, au regard des autres monuments voisins), en développant certains aspects, comme en particulier les données biologiques non exploitées jusqu'alors.

### Archéologie funéraire et première approche du recrutement

Le site a livré les vestiges d'une grande sépulture collective non mégalithique du Néolithique récent, orientée est-ouest, entrée vers l'est. Ce monument, probablement en bois, presque entièrement enterré dans le sol, est rattachable par ses proportions à la catégorie des allées sépulcrales, avec une longueur d'environ 14 m pour une largeur de 3 m (fig. 49 et 50 ; photos 25 et 26). La lecture du monument est rendue difficile par l'existence d'un phénomène de décalcification du sédiment encaissant, qui a également affecté la couche à ossements, et par la réalisation d'un sondage mécanique, à l'origine de sa découverte. La fosse est encaissée de 1,70 m au maximum dans la grave.

Une fosse descend en pente douce le long de la limite méridionale de la sépulture collective (fig. 50 ; photo 27). Elle a très certainement constitué un accès latéral à l'antichambre, cela apparaissant d'autant plus probable que le même dispositif semble avoir existé dans la sépulture collective de Porte-Joie "Fosse XIV" ; autre point commun avec cette allée, l'existence d'un appendice axial à l'emplacement du fond de la fosse, dont la profondeur est nettement moindre que le fond de la fosse (environ 40 cm sous le niveau du décapage, soit plus de 1 m sous le sol actuel).

Le niveau à ossements est peu épais en comparaison de la profondeur de la fosse : 30 cm au maximum dans la partie centrale du monument, quelques centimètres le plus souvent (fig. 51). Les ossements sont inclus dans un sédiment jaune sableux et légèrement limoneux remaniant la grave inférieure. Les seuls blocs, essentiellement de craie, sont pour la plupart disposés de part et d'autre de la couche à ossements et directement sur la grave : une petite partie d'entre eux repose sur la couche à os dans la partie médiane du monument. La seule série de blocs

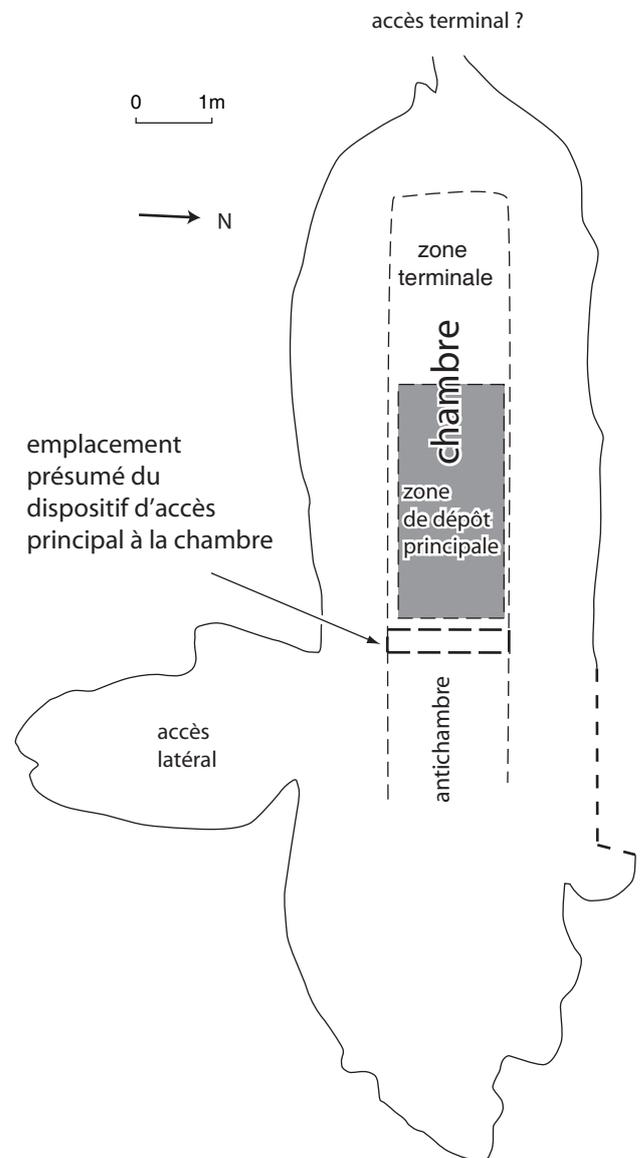


Figure 49 - Val-de-Reuil "Les Varennes" : schéma descriptif du monument

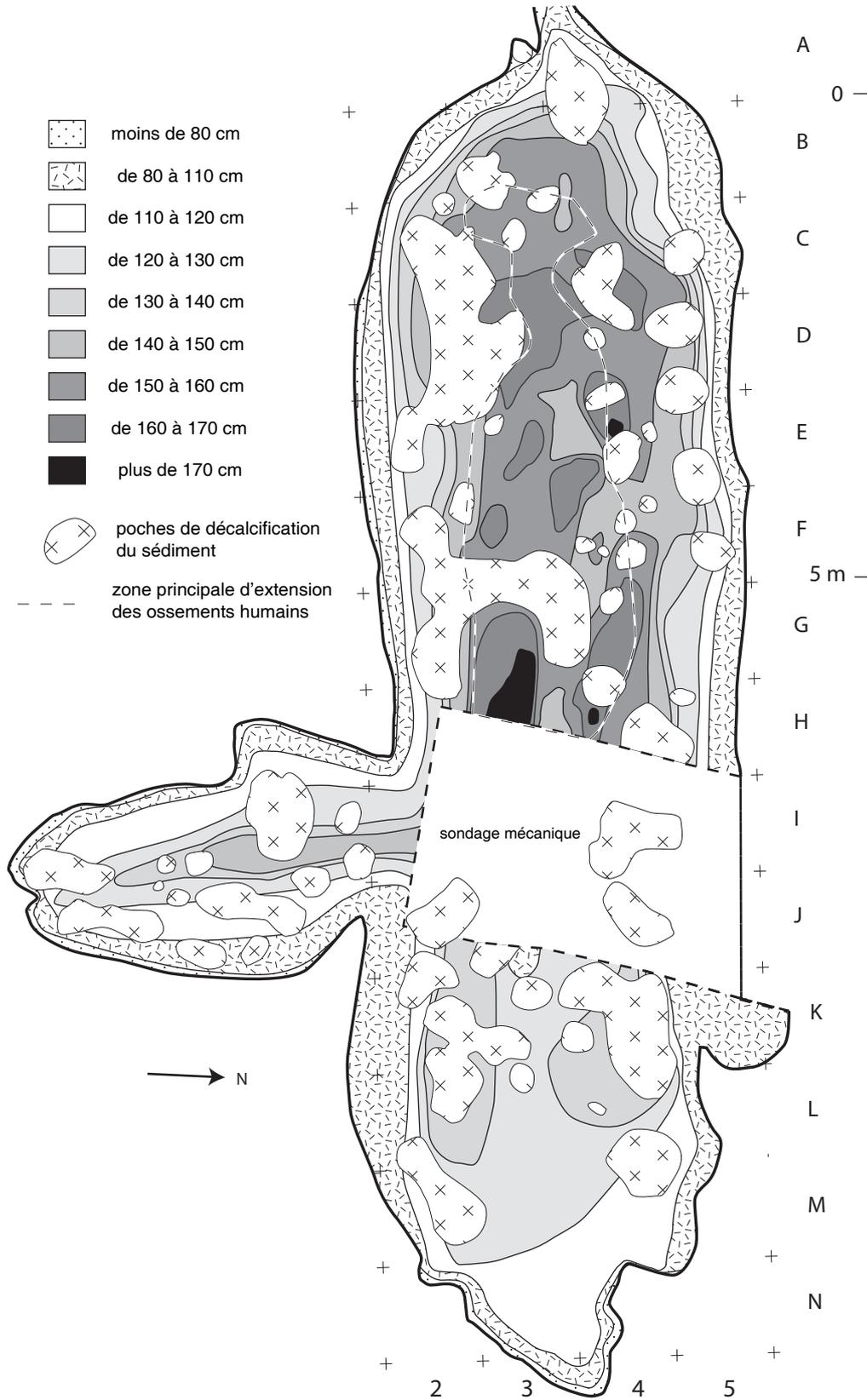


Figure 50 - Val-de-Reuil "Les Varennes" : plan en courbes de niveau du fond de la fosse.

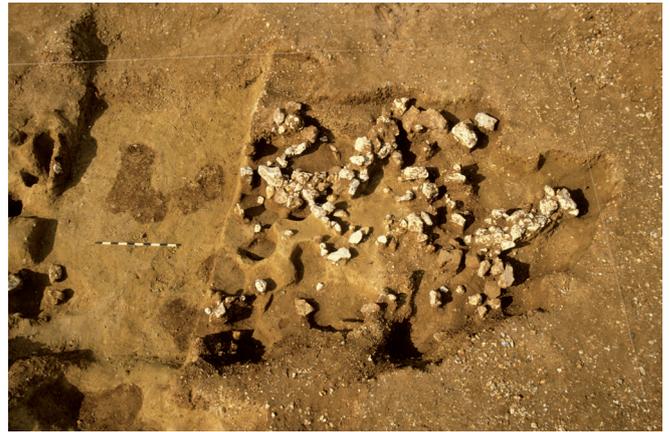


**Photo 25** - Val-de-Reuil "Les Varennes" : vue d'ensemble à partir de l'ouest.

disposés verticalement ou sur chant se trouve sur la partie extérieure de la zone des blocs, en E3 et F3. Les blocs se présentent soit sous la forme de concentrations d'éléments de grande taille, particulièrement dans la bande BCDEF4-5, soit sous celle de bandeaux de cailloutis (craie, galets de silex et petits blocs de grès).

La différence majeure entre les gros blocs et les bandeaux de cailloutis réside dans le fait que les gros blocs reposent toujours sur le substrat encaissant (souvent sur la pente), tandis que les bandeaux de cailloutis (couche 2ter) recouvrent des fosses surcreusées dans le substrat (couche 2bis). Celles-ci sont les seules structures en creux identifiées (fig. 51). Profondes d'environ 20 à 30 cm, elles sont pauvres en vestiges à l'exception d'ossements de petite taille, souvent à l'état fragmenté. Elles sont, de manière schématique, disposées parallèlement aux concentrations latérales de blocs et décalées vers l'intérieur du monument par rapport à celles-ci. Les 2 extrémités du monument n'offrent pas ce type de fosse.

L'étude des ossements a privilégié certains aspects archéologiques pouvant donner accès à une meilleure compréhension du fonctionnement complexe de cette sépulture et expliquer la répartition des ossements : état de conservation, liaisons spatiales et présence de faune sauvage.



**Photo 26** - Val-de-Reuil "Les Varennes" : vue rapprochée de la zone orientale.



**Photo 27** - Val-de-Reuil "Les Varennes" : vue rapprochée de la zone centrale et du "diverticule" axial sud.

### *Dénombrement*

Le meilleur N.M.I. de fréquence est donné par le fémur avec 25 pièces (fig. 52). Le décompte par appariement-exclusion n'améliore pas le N.M.I. de fréquence ; il améliore le N.M.I. d'autres os sans dépasser celui du fémur. Les exclusions par âge ajoutent 5 sujets non représentés dans la série des fémurs ; on atteint 30 individus.

Pour les os des extrémités, le meilleur N.M.I. de fréquence est donné par le calcaneus avec 15 individus, soit 60% de représentativité. Hors calcaneus, talus et premier métatarsien, la représentativité différentielle pour les os des extrémités atteint 52% au maximum, et zéro au minimum. Dix os, qui sont tous des os des extrémités, de petite à très petite taille, ne sont pas du tout représentés ; par exemple, 86% des os du carpe ont disparu. Trois os longs ont une représentativité inférieure à certains os des extrémités, c'est le cas du radius (56%), de la clavicule et de la fibula (44%). Lors de la publication de ce site, nous avons émis l'hypothèse d'un système ouvert (Billard *et al.* 1995 ; Tirran 1999). Pourtant, la destruction d'une partie des vestiges osseux par la présence de poches de décalcification peut expliquer certains manques. De même, la nature primaire des dépôts est indéniable en raison des connexions et semble confirmée pour les autres sujets par la présence des petits os et la bonne représentation de certains d'entre eux.

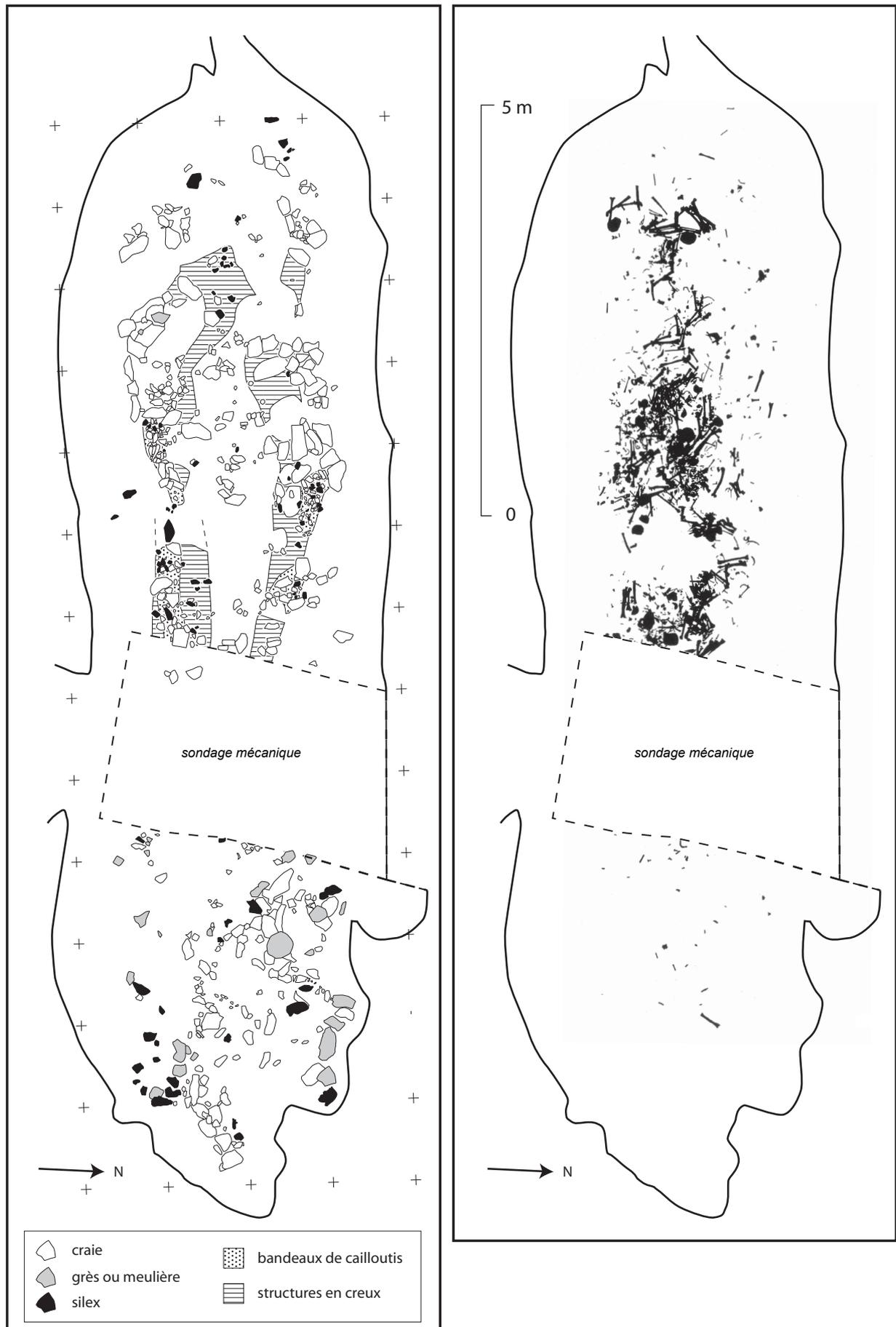


Figure 51 - Val-de-Reuil "Les Varennes" : à droite : répartition générale des ossements; à gauche: répartition des blocs, des structures en creux et bandeaux de cailloutis.

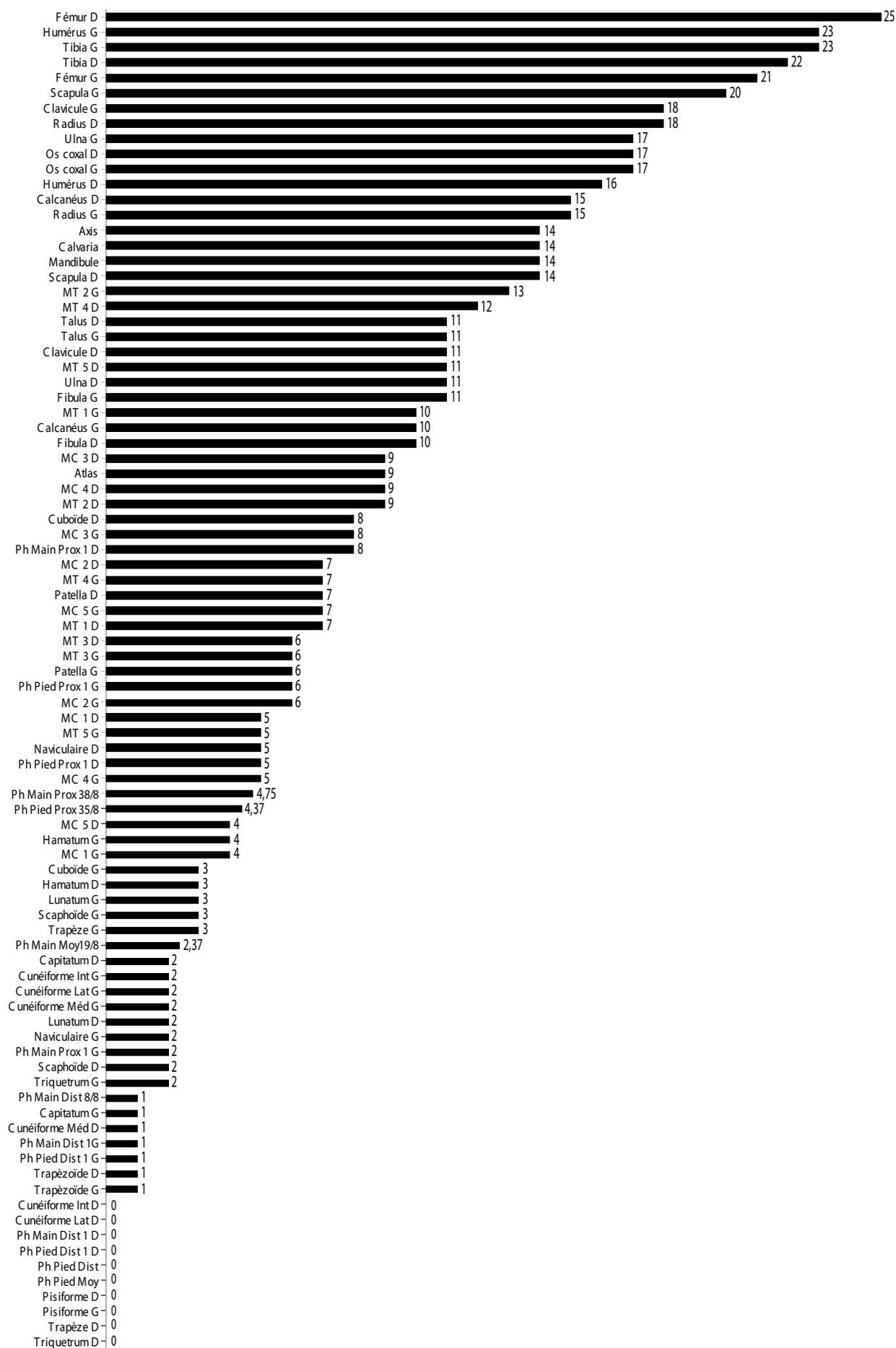


Figure 52 - Val-de-Reuil "Les Varennes" : Nombre Minimum d'Individus par type d'os.

Le N.M.I dentaire a pu être effectué à partir de 480 éléments se répartissant ainsi : 330 dents, 141 alvéoles vides et 9 dents absentes (agénésie ou résorption alvéolaire). Le N.M.I. dentaire est de 16 individus.

En additionnant les meilleurs scores des différentes classes d'âge, on obtient un N.M.I. de 30 qui se décompose de la manière suivante : 2 sujets décédés en période périnatale, 8 individus de moins de 15 ans, 4 individus entre 15 et 25 ans, et 16 adultes de plus de 25 ans.

### **Répartition des restes** (fig. 53 à 55 ; photos 28 à 30)

L'essentiel des ossements occupe la partie centrale du monument, l'extrémité orientale étant presque stérile. La partie occidentale n'est pas très dense, mais la couche à os y est relativement plus altérée.

À partir de l'étude de la fragmentation (Billard *et al.* 1995:168), il apparaît que les os fragmentés sont peu nombreux et que les fractures longitudinales pouvant s'expliquer par un piétinement de l'os sec sont presque inexistantes : trois exemplaires d'assez grande taille avec une absence totale d'esquilles en allumettes. Les autres os, fracturés différemment (fracture transversale notamment) se répartissent de manière aléatoire dans la sépulture. De ceci, il découle que nous ne pouvons pas mettre en évidence de zone de circulation dans la fosse, et si elle a eu lieu, elle n'a pas laissé de traces sur les os.

Pour ce qui est de la répartition des os, à partir de l'étude des appariements et des remontages, on distingue trois types de déplacements (Billard *et al.* 1995:171) : des déconnexions de très faible amplitude, les connexions lâches, démontrant la décomposition des corps en espace vide, des déplacements de faible amplitude témoignant de perturbations (faune ?), et enfin des déplacements longs (plus de 2 m) pouvant davantage attester de manipulations que de perturbations ou de circulation, à la fois par leur ampleur et la taille des os concernés. Certains de ces os ayant subi un déplacement long proviennent d'ensembles restés par ailleurs en relation anatomique. Les déplacements affectent toute la surface de la couche à os et ils s'opèrent surtout selon l'axe longitudinal et sur les grands côtés latéraux de la fosse. Les

corps en place sont au fond de la sépulture collective et uniformément recouverts par des ossements déconnectés.

### **Les ensembles en connexion ou en proximité anatomique** (fig. 53 et 54)

La première présentation de la sépulture des Varennes (Billard *et al.* 1995:166-167) offrait une description relativement succincte



**Photo 29** - Val-de-Reuil "Les Varennes" : vue des principaux ensembles en connexions anatomiques.



**Photo 28** - Val-de-Reuil "Les Varennes" : vue du sommet de la couche sépulcrale (bandes E, F et G).



**Photo 30** - Val-de-Reuil "Les Varennes" : ensembles anatomiques de la zone occidentale et crâne à doubles orifices pariétaux.

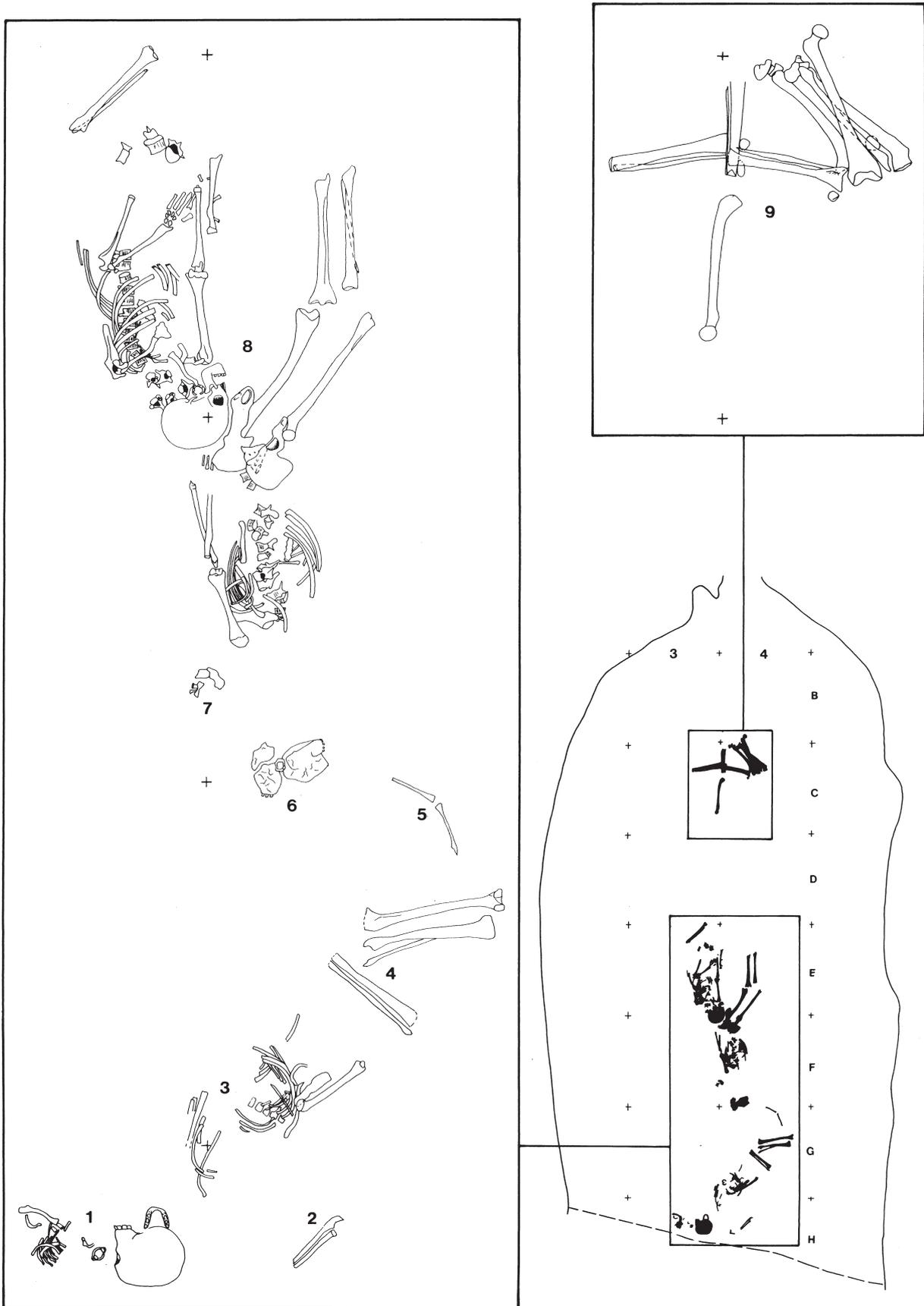


Figure 53 - Val-de-Reuil "Les Varennes" : répartition spatiale des ossements en connexion anatomique ou proches de la position anatomique.

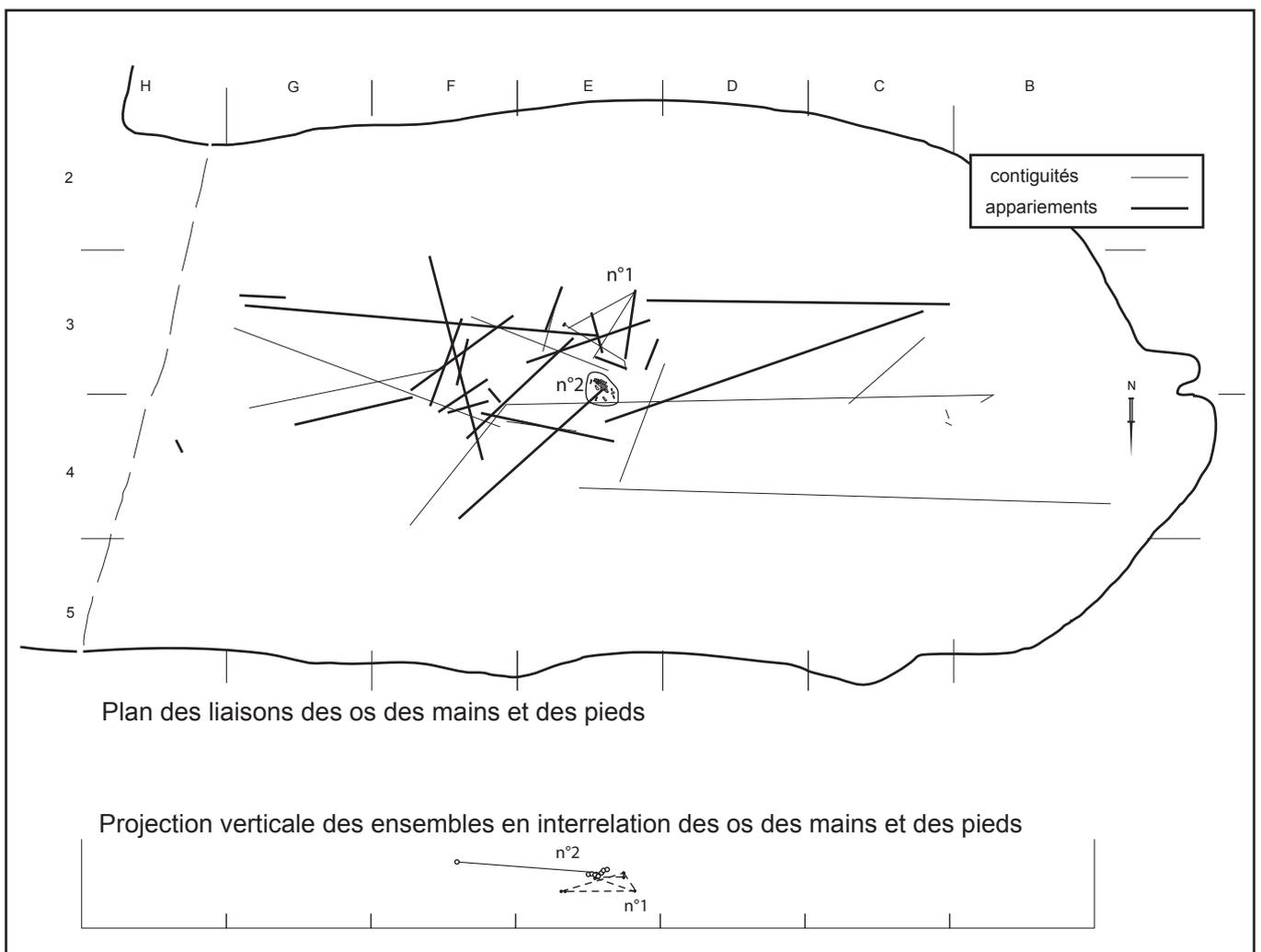
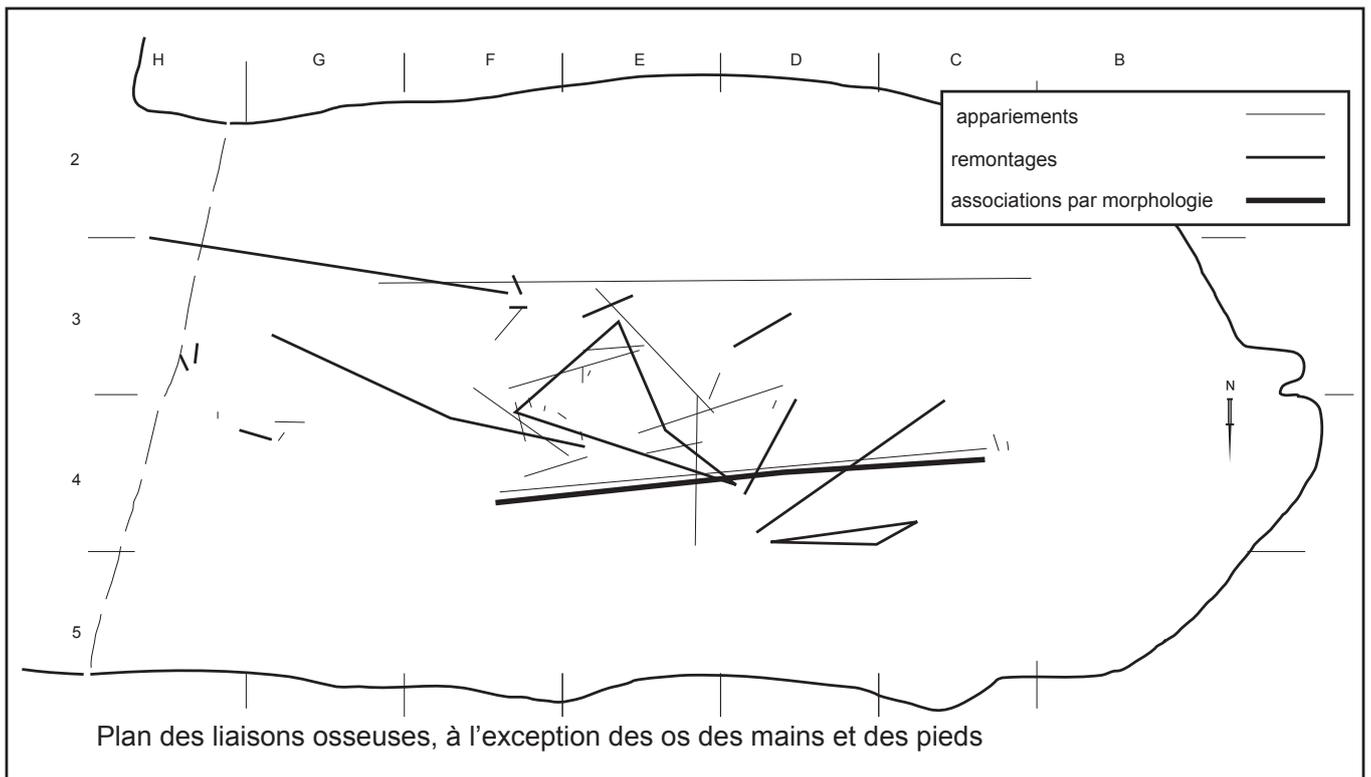


Figure 54 - Val-de-Reuil "Les Varennes" : répartition des liaisons ostéologiques (seules sont prises en compte ici les liaisons certaines).



Figure 55 - Val-de-Reuil "Les Varennes" : à gauche: répartition du mobilier archéologique; à droite: répartition de la faune (éléments non façonnés): L : lièvre; T : tortue; C : cerf; Ch : chevreuil; Ca : canard; S : suidé; H : hérisson; B : boeuf; ind : faune indéterminée.

des ensembles en proximité ou en relation anatomique, description qu'il est utile de compléter. Certains ensembles d'os, tels que les lots 1, 3, 5 et 6 (fig. 53 et 54), présentent des déplacements de très faible amplitude attestant de leur proximité par rapport à la position anatomique. Les autres ensembles comportent souvent un nombre conséquent de pièces ainsi que des connexions strictes, et peuvent être considérés comme proches de leur position de dépôt.

L'ensemble 1 comporte 7 côtes, la plupart dans une même position : à une vingtaine de centimètres, figurent un bloc crânio-facial et sa mandibule dont le condyle gauche est encore articulé avec l'os temporal. Une première vertèbre cervicale est peut-être en rapport avec cet ensemble.

L'ensemble 2 comporte seulement un radius et un ulna droits en connexion stricte et en vue postérieure (la position de dépôt est difficile à déduire).

L'ensemble 3 comporte 13 côtes partiellement en connexion avec 5 vertèbres thoraciques. L'humérus droit et la scapula droite du même ensemble semblent en connexion lâche, mais dans une position à 45° par rapport à l'axe du corps qui dénote un déplacement, peut-être peu de temps après le début de la décomposition du corps. Enfin, une clavicule droite semble proche de la position de dépôt.

L'ensemble 4 comporte des ossements appartenant à deux membres inférieurs gauches, à la fois un couple tibia-fibula gauches en vue médio-postérieure à côté duquel figurent un fémur, un tibia et une fibula gauches, le tout en connexion lâche. Dans ce cas, la totalité des os des extrémités a disparu. Les deux jambes gauches sont dans des positions semblables et pourraient appartenir à des individus déposés en position fléchie, tête vers l'ouest ou au sud-est (c'est-à-dire vers le fond de la chambre, contrairement aux autres individus). Il n'est pas exclu que l'ensemble 6 (cf. ci-dessous) puisse lui être rattaché.

L'ensemble 5 ne comporte qu'un radius et un humérus droits provenant d'un individu immature. Si les deux os, situés dans le même axe, sont dans une position conforme à l'anatomie, leur face d'apparition différente, ainsi que la disparition des autres éléments du squelette, attestent d'une perturbation.

L'ensemble 6 se compose d'un bloc crânio-facial "éclaté" en morceaux, associé aux fragments d'une mandibule et à un axis. Les autres ensembles d'ossements qui suivent peuvent être considérés comme proches de leur position de dépôt.

L'ensemble 7 présente une connexion lâche entre un calcaneus (vue médiale) et un talus droits, leurs faces antérieures étant orientées au sud. L'on peut très probablement leur associer un premier métatarsien, une première phalange proximale de pied ainsi qu'une autre phalange proximale de pied : la position de dépôt est impossible à déduire.

L'ensemble 8 comporte les deux individus dont les connexions anatomiques sont les mieux préservées. Le sujet le plus au sud présente d'importantes lacunes dans sa partie distale : la ceinture pelvienne ainsi que la plus grande partie des membres inférieurs

manquent. Trois vertèbres lombaires déconnectées semblent appartenir à ce premier individu. Une connexion stricte entre un tibia et une fibula droits (à laquelle il manque la partie proximale) permet toutefois de restituer la position fléchie probable des membres inférieurs. Cette flexion correspond d'ailleurs bien à un dépôt latéral de la partie supérieure du corps. Le thorax est sensiblement tourné vers le nord. Des déconnexions sont bien visibles au niveau des cervicales et de certaines côtes. Le bloc crânio-facial et la mandibule sont en vue latérale. La ceinture du membre supérieur est bien conservée et le manubrium sternal est resté connecté à la clavicule G. Le membre supérieur gauche est également fléchi, la main en grande partie connectée reposant sur le fond de la fosse : les 5 métacarpiens sont présents ainsi que les os du carpe à l'exception du trapèze. La connexion avec le radius est stricte, tandis que l'ulna s'est complètement déplacé dans sa partie distale et que l'humérus est absent. Le membre supérieur droit est en extension et se présente en vue antérieure. Son radius s'est toutefois déplacé vers le bas du corps et la main est manquante.

L'autre individu, celui qui est situé plus au nord, présente une colonne vertébrale conservée mais légèrement déplacée. Une douzaine de côtes seulement est conservée. L'humérus et l'ulna du membre supérieur gauche sont en vue antérieure, le radius étant légèrement déconnecté. Trois métacarpiens apparaissent en vue dorsale. Le membre supérieur et la scapula gauches sont absents. L'ensemble de la ceinture du membre inférieur est très légèrement déconnecté. Le membre inférieur gauche, dont seuls subsistent le fémur et le tibia, est en vue antérieure. Les os du membre inférieur droit sont en vue médiale. Les os des extrémités des membres inférieurs ont disparu.

Globalement, ces déconnexions sont nombreuses, mais attestent de déplacements limités et liés à un mode de décomposition en espace vide. Les lacunes attestent elles aussi de l'exposition des corps à des agents perturbateurs.

L'ensemble 9 est tout à fait curieux dans la mesure où, d'une part, il est quelque peu isolé dans le fond de la chambre et où, d'autre part, il regroupe les restes de 5 membres inférieurs en connexion (fig. 53). Au nord, on observe un membre inférieur droit (fémur, tibia, fibula, calcaneus, talus) en position fléchie et l'extrémité d'une jambe gauche avec une partie du tarse (tibia, fibula, calcaneus et talus) dans une position compatible avec l'attribution à un même individu. Une patella appartient probablement à l'un des deux genoux. Plus au sud, on retrouve, orientés dans l'axe de la fosse, un fémur gauche (en vue médiale) associé à un couple tibia-fibula (en vue médiale également) ainsi qu'à une patella. Deux autres ensembles tibia-fibula-patella du côté droit se retrouvent à la fois sous ce membre et par dessus. Cette concentration de membres inférieurs en connexion est surprenante et atteste, en même temps que les liaisons spatiales (cf. *infra*), de dépôts primaires dans cette partie "profonde" de la chambre. La présence de 4 patellas en relation avec ces dépôts renforce cette image. Sur un minimum de trois individus déposés ici (2 membres inférieurs gauches et 3 droits), l'ensemble du reste des squelettes a totalement disparu.

Les deux membres inférieurs en flexion au nord correspondent à un individu en dépôt latéral, probablement avec la partie su-

périeure du corps au nord-ouest ou à l'ouest. La jambe gauche en extension et en vue médiale pourrait appartenir à un individu déposé sur le côté, tête à l'est ; toutefois, sa position est quelque peu inhabituelle et pourrait témoigner de déplacements. Le reste des ossements n'autorise pas d'autre hypothèse de dépôt.

Au total, les positions de dépôt sont plus hétérogènes qu'en première analyse. Sur 7 positions relativement complètes, 5 présentent une orientation tête à l'est, l'une est tête à l'ouest et la dernière est tête à l'ouest ou au nord-ouest. Hormis l'individu de l'ensemble 8 le plus au nord, aucun autre individu ne semble en décubitus dorsal. En revanche, trois ensembles attestent de positions en dépôt latéral liées à une hyper flexion des membres inférieurs. Ces sujets en position latérale se partagent entre deux dépôts sur le côté droit et un sur le côté gauche. Une tendance interne de dépôt est donc difficile à dégager. Il semble toutefois que, comme dans la Sépulture 1, une orientation soit privilégiée (tête vers l'entrée) mais pas une position de dépôt.

### ***Données complémentaires sur la dynamique des dépôts : les os des extrémités***

Malgré les disparités des N.M.I., l'étude des os des extrémités ne met pas en évidence de répartition différente de celle des ossements du reste du squelette. Les os des pieds et des mains sont totalement absents à l'est de la bande H, soit dans la zone d'accès à la chambre sépulcrale.

Aucun remontage n'a été réalisé sur les petits os de la sépulture des Varennes. 27 appariements et 24 liaisons par contiguïté articulaire ont en revanche pu être réalisés (fig. 54). Ces liaisons sont essentiellement regroupées dans les bandes E et F. Une majorité de contiguïtés s'inscrit en E4.

Les contiguïtés témoignent également de grands déplacements entre la principale concentration (EF3-4) et les carrés B4 et C4. L'existence d'un dépôt primaire perturbé en BC4, déjà mis en évidence par l'étude des os longs, est confirmée par le schéma des contiguïtés des os des extrémités. Ces 2 zones (EF et BC), regroupant l'essentiel des liaisons ostéologiques entre petits os, partagent des liaisons, attestant d'échanges dont le sens semble être de BC vers EF. En effet, un des individus inhumés possède ses tarses et ses jambes restés en connexion en C4, tandis que l'un de ses os coxaux et ses fémurs ont été déplacés en D4 et en F4. L'irrégularité de la surface du fond de la fosse, probablement liée en partie à l'altération du sédiment, et la faible épaisseur des dépôts sépulcraux empêchent malheureusement d'avoir une vision correcte des déplacements verticaux.

Les deux zones ont reçu des dépôts primaires qui ont été perturbés pendant l'utilisation du sépulcre, lors de rangements ou de façon involontaire sous l'effet de la circulation humaine et animale. Dans tous les cas, ces échanges ont eu lieu au détriment de la zone terminale de la chambre funéraire et au bénéfice d'une aire centrale limitée.

### **Les restes animaux**

Les restes osseux d'origine animale sont peu nombreux et attestent d'un cortège composite mais relativement cohérent avec

l'hypothèse de l'origine intrusive de la plupart des vestiges de faune (fig. 55). À l'exception d'un reste de vertèbre cervicale attribué au boeuf domestique, tous les éléments se rapportent à des espèces sauvages parmi lesquelles sont attestés, par ordre d'importance : le lièvre, la tortue cistude, le sanglier, le chevreuil, le cerf, le hérisson et un canard, dont la plupart des restes suggèrent l'action d'un carnivore (probablement un renard) qui pourrait aussi se révéler comme le principal agent d'accumulation.

### **Hypothèses architecturales**

Certaines hypothèses peuvent être avancées quant à la reconstitution de l'architecture du monument et à sa position chronoculturelle au sein des ensembles funéraires du Bassin parisien. En grande partie ou totalement enterré, son accès principal par un plan incliné est orienté à l'est. Le monument a dû être entièrement construit en bois, avec un système laissant peu de témoins au sol : sablière basse ou simple cloison. Toutefois, les conditions ne sont pas favorables à l'observation de ce type de structures. Les fosses observées en bordure de la couche sépulcrale pourraient avoir constitué des tranchées de fondation pour des sablières. Les blocs de pierre isolés ou inclus dans le bandeau de cailloutis de la couche 2ter (Billard *et al.* 1995:159) peuvent correspondre à des éléments de calage de la cloison du monument.

Compte tenu de la répartition des ossements, un dispositif devait permettre de séparer la chambre de l'antichambre (dispositif détruit par le sondage mécanique). Une seconde partition s'observe à nouveau à l'intérieur de la chambre, l'essentiel des vestiges osseux étant localisé en position centrale dans la fosse, immédiatement en arrière du supposé dispositif d'entrée dans la chambre.

La chambre funéraire centrale serait accessible par une grande antichambre et une entrée latérale. La zone terminale, à l'ouest, qui s'est avérée pauvre en ossements, et sans structure en creux, a pu former une cellule terminale non vouée uniquement aux dépôts sépulcraux. Une partie des ossements y a été déplacée vers la zone centrale. Cet espace semble d'autant moins voué à l'accueil des défunts que se pose la question d'une entrée axiale par l'arrière de la chambre, identique à celle de la Fosse XIV, et autorisant un accès direct au caveau sans traverser l'antichambre.

### **Mobilier funéraire et chronologie** (fig. 56 ; photos 31 et 32)

La sépulture collective des Varennes est sans aucun doute la plus pauvre en mobilier parmi cet ensemble, même en prenant en compte le faible effectif estimé de la population inhumée. Le mobilier céramique se compose de trois vases à fond plat (un bol et deux vases à col bien marqué) et d'un ensemble de quelques tessons isolés peu caractéristiques. Le mobilier lithique comporte 3 haches polies présentant des traces évidentes d'utilisation (fig. 56:14, en silex crétacé local ; la plus grande, en silex tertiaire [fig. 56:16] ; en silex bathonien type Bretteville-le-Rabet [fig. 56:17]), ainsi que 11 pointes de flèche tranchantes et deux petites lames (toutes en silex local). Le mobilier osseux se limite à un probable manche d'outil ainsi qu'un petit objet indéterminé de forme tronconique, peut-être l'unique élément de parure.

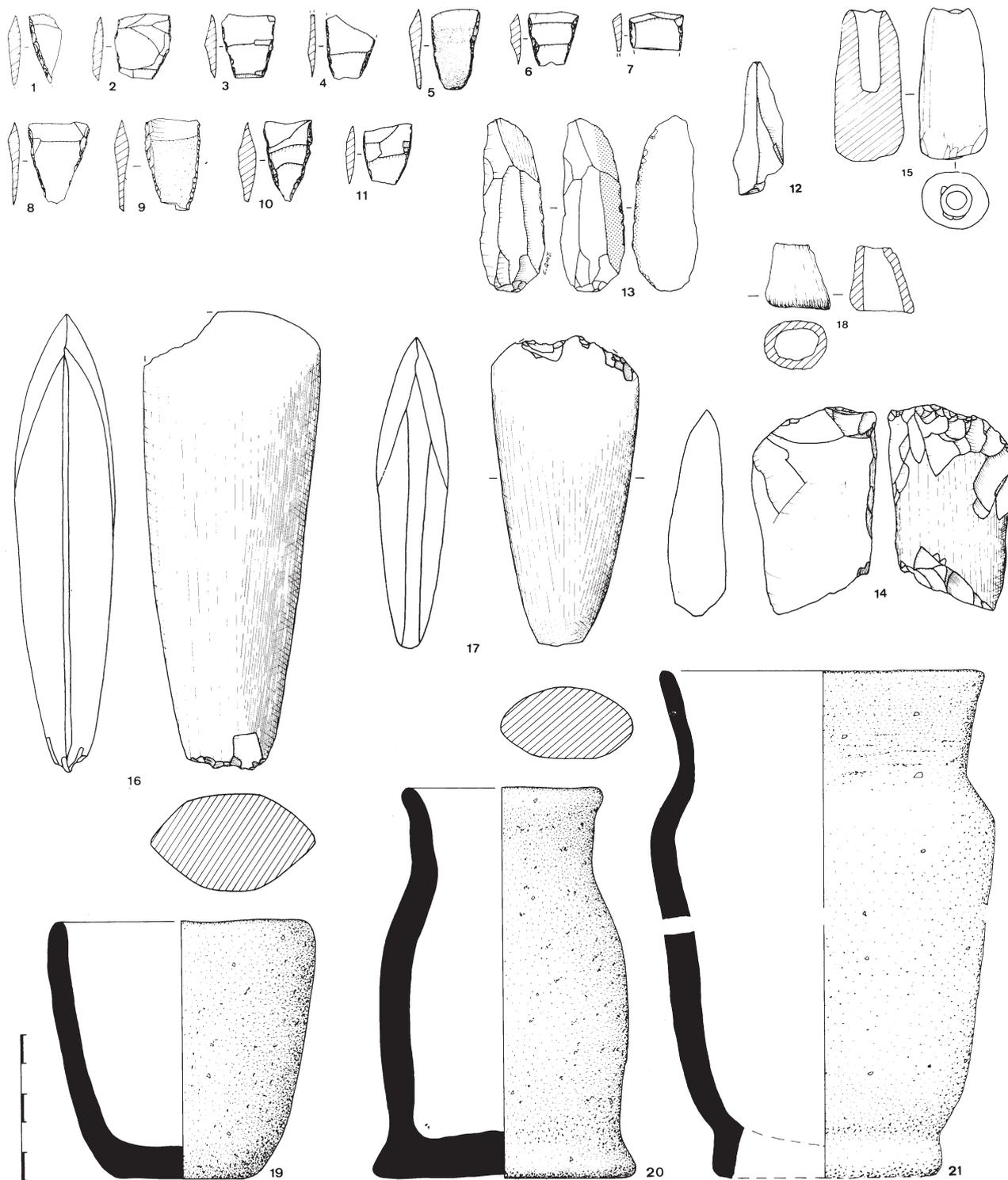


Figure 56 - Val-de-Reuil "Les Varennes" : mobilier céramique, lithique, en os et en bois de cerf. 1-11, armatures de flèches tranchantes ; 12-13, lames ; 15, manche d'outil en bois de cerf ; 14, 16 et 17, haches polies en silex ; 19-21, céramique (dessin E. Ghesquière).

Le mobilier funéraire se répartit surtout dans la moitié sud du monument (cf. fig. 55). Si l'on trace l'axe longitudinal de symétrie du monument, on est en effet frappé par le vide de vestige de la partie nord, même dans les secteurs riches en ossements, et cela quel que soit le type de vestige. Cette donnée spatiale (la dissymétrie de répartition) nous semble importante pour tenter d'aborder l'architecture du monument. Ce type de répartition n'a toutefois pas été observée dans les autres caveaux.

D'une manière générale, on peut distinguer trois types de zones de dispersion du mobilier funéraire (fig. 56 ; Billard *et al.* 1995:173) :

- Une zone de dépôt dans la partie haute (à l'est) : les objets (en particulier, 3 pots et 2 haches polies) ont été déposés dans la partie la plus pauvre en os en limite sud du monument.
- Une zone de produits lithiques associés à la couche à ossements, s'étendant à la frange sud de la partie centrale du mo-



Photo 31 - Val-de-Reuil "Les Varennes" : hache polie en place.



Photo 32 - Val-de-Reuil "Les Varennes" : les 3 vases à forme complète de la sépulture.

nument. La majorité des armatures de flèches tranchantes est répartie dans tout le monument avec cependant une certaine concentration dans les m<sup>2</sup> E3 et F3.

- La partie ouest du monument presque stérile en mobilier.

Une nette distinction apparaît à nouveau entre, d'une part, un mobilier dit collectif, céramiques et haches polies, situé dans la partie antérieure de la sépulture et d'autre part, un mobilier individuel, accompagnant les défunts, dans la chambre sépulcrale (armatures de flèches, manche d'outil ou parure en os). Dans le détail, il n'est pas envisageable de mettre en relation certains types de mobilier à des individus inhumés.

Les données anthropologiques, architecturales et le mobilier archéologique convergent vers l'idée que le monument a connu une durée d'utilisation plus courte que celle des monuments voisins. Le mobilier funéraire est classique des "sépultures collectives dissimulées du Bassin parisien" et appartient sans aucun doute au Néolithique récent. Quant au mobilier provenant du colmatage de la fosse, bien que peu abondant, il présente quelques éléments de forme de céramique fine (forme carénée et bouteilles à col droit) qui pourraient être rattachés à une phase plus avancée du Néolithique final. L'absence de toute réutilisation du monument par les Campaniformes (phénomène attesté dans les quatre autres sépultures de cet ensemble) peut s'expliquer par le caractère périssable de ce monument.

Les datations <sup>14</sup>C viennent toutefois nuancer cette hypothèse. Une datation <sup>14</sup>C effectuée sur un fémur d'un des deux individus en connexion anatomique les plus complets (ensemble 8, fig. 53) permet d'approcher la date de la construction du monument : Ly-6238 = 4505±110 BP, soit en datation calibrée [3509-

2893] av. J.-C. La seconde datation a été réalisée sur le tibia droit 238 appartenant à l'ensemble en connexion n°9, qui est situé dans le fond de la chambre et qui présente des liaisons avec la zone centrale de la chambre. Son résultat est : Ly-4826 (SacA-11951) : 4545±35 BP, soit [3366,3102] av. J.-C. Cal.

Même si l'intervalle est large dans le premier cas, ces deux datations confirment le caractère ancien de la sépulture au sein du "complexe Seine-Oise-Marne" et elle est comparable aux autres datations obtenues sur les monuments voisins.

La troisième analyse a porté sur les charbons de bois d'une fine lentille de sédiment détritique située au sommet du colmatage dans la partie centrale de la fosse. Elle correspond donc à une étape où la fosse était alors probablement encore visible dans le paysage. Le résultat - Ly-6116 : 3505±60 BP, soit [2010-1699] av. J.-C. cal. - nous informe qu'au Bronze ancien, la fosse sépulcrale n'est pas encore totalement colmatée. Le caractère strictement ancien des dépôts sépulcraux ne peut donc être établi ici. Une durée de fonctionnement couvrant près d'un millénaire est cependant difficile à admettre pour un monument en bois.

Pour comparaison, la Sépulture 1 de Porte-Joie semble avoir eu un fonctionnement proche, puisqu'il s'agit également d'un monument peu ou non mégalithique, dans lequel le mobilier comporte moins de parures et proportionnellement davantage de mobilier céramique et lithique. La présence de céramiques campaniformes pourrait presque apparaître incongrue au regard du caractère plutôt ancien du reste du mobilier. Il convient donc de rester prudent quant à l'aptitude du mobilier funéraire à dater à lui seul les phases de dépôts sépulcraux d'un caveau.